

Les attentes des professionnels

par Pierre REBELLE*

De l'ingénieur forestier au coupeur de bois il y a du monde qui travaille, surveille, contrôle et réalise des interventions nécessaires au maintien du couvert forestier et à la mobilisation de la production de bois.

L'exploitant forestier est le dernier de cette chaîne humaine qui entérine toutes les actions précédentes en réalisant la coupe, laquelle est une opération culturelle indispensable au renouvellement du cycle biologique, malgré l'incompréhension du commun des mortels qui voit parfois là une destruction de la forêt.

Regardons quelles sont les caractéristiques de l'activité du personnel forestier.

C'est un travail pénible et extrêmement physique, qui à quelques exceptions près ne peut être effectué toute une vie d'activité professionnelle.

C'est un travail dangereux, les risques d'accidents sont nombreux et souvent graves.

C'est une activité nomade, comportant déplacement et isolement dans des conditions souvent rudimentaires.

C'est un travail saisonnier et très soumis aux aléas climatiques.

Ces caractéristiques sont en fait celles d'un travail dont habituellement les inconvénients sont compensés par des niveaux de salaires attrayant en

rapport avec les difficultés à surmonter. Tel n'est malheureusement pas le cas en exploitation forestière car entre le propriétaire forestier qui doit tirer un revenu de sa forêt et l'acheteur qui doit entrer sa matière première à un prix compétitif, l'exploitant ne dispose pas d'une marge suffisante pour valoriser ce travail à sa juste valeur.

Ces caractéristiques sont les limites même des possibilités d'attirer des jeunes dans ce secteur d'activité. Le personnel est donc, soit très motivé par ce travail pour différentes raisons compréhensibles, soit qu'il ne trouve pas dans son secteur d'autres emplois, ou qu'il s'agit comme en région montagneuse d'un travail saisonnier. C'est d'ailleurs sur ce dernier point une des pistes à explorer pour assurer le recrutement et la formation de nouveaux arrivants par la pluriactivité, car les professionnels sont aussi soumis à cette saisonnalité.

seul centre de formation de la région, mais ils insistent pour que l'encadrement des jeunes soit constant afin d'exiger de la part des apprentis une rigueur dans le travail notamment au niveau des horaires et des tâches à accomplir. Concernant les conducteurs d'engins, la formation pratique est nettement insuffisante et les jeunes ne sont pas préparés à travailler sur un engin forestier.

La présence de personnel qualifié en zone rurale

Les professionnels font d'autre part le constat qu'il est difficile de trouver du personnel forestier dans leur zone d'activité car l'origine géographique des apprentis et stagiaires n'est pas en rapport avec les besoins locaux.

Une faible proportion d'anciens élèves dans le secteur de l'exploitation forestière

Une enquête a été réalisée auprès de tous les anciens apprentis et stagiaires issus du Centre forestier de La Bastide des Jourdans. Il en ressort que ceux travaillant dans le secteur de l'exploitation forestière dans la région sont, sur 20 ans, au nombre de 128 (92 salariés et 36 chefs d'entreprises) soit 23 % de l'effectif formé. Cela fait en moyenne 7 nouveaux arrivants par an ce qui nous paraît nettement insuffisant !

Les constats au niveau de la formation

Les compétences des jeunes diplômés

Les professionnels sont globalement satisfaits de leurs employés issus du

Tableau de comparaison entre la récolte et l'origine des apprentis

DEPT	RECOLTE 1994			NOMBRE D'APPRENTIS EN EXPLOITATION					
	VOL (m ³)	%		ABATTAGE			DEBARDAGE		
				1995	%	1996	%	1995	%
04	218 904	32%	3	8%		3	6%	0	0%
05	108 790	16%	3	8%		5	10%	0	0%
06	48 746	7%	1	3%		4	8%	1	14%
13	46 950	7%	11	30%		17	34%	1	14%
83	161 485	23%	8	22%		12	24%	2	29%
84	102 312	15%	11	30%		9	18%	3	43%
REGION	687 187	100%	37	100%		50	100%	7	100%
								10	100%

* Chargé de mission filière bois.
Chambre syndicale des exploitants forestiers 04-05
Maison de l'entreprise 04200 Sisteron

Propositions

C'est en milieu rural que l'on trouve les meilleurs ouvriers forestiers, c'est à la campagne qu'il faut rechercher des jeunes à initier et à motiver.

Les formations doivent s'adapter à ce cadre particulier de contraintes pour recruter et se déplacer sur les bassins d'emploi et de travail en relation étroite avec les professionnels. Plutôt qu'un seul centre de formation régional, ne serait-il pas plus efficace d'avoir des unités mobiles de formation agissant près des coupes et en partenariat avec les exploitants forestiers ?

Une plus grande implication des professionnels lors du recrutement et des examens serait souhaitable. De même la formation des exploitants forestiers en qualité de maître d'apprentissage et des opérations en partenariat avec les professionnels permettraient de sélectionner des candidats qui ont la volonté d'aller travailler dans des conditions particulières et notamment en zone de montagne. Une première expérience a été organisée en 1995 et s'est avérée positive.

Mais les besoins de formation sont aussi important au niveau des exploitants eux-mêmes que de leur personnel. Pour cela, il convient d'être très pragmatique pour répondre à des besoins spécifiques qui dans la plupart des cas n'entrent pas dans les cadres habituels de formation diplômante. Ces formations sont destinées soit à l'exploitant sur des questions d'organisations de chantier, de calcul de rentabilité et de règles de gestion, mais aussi à destination des femmes des chefs d'entreprises qui assurent le suivi comptable, les entrées et les sorties d'argent et les déclarations administratives. C'est là qu'à notre avis les besoins sont les plus importants et efficaces pour la santé et la croissance de l'activité des entreprises. D'autre part un jeune exploitant acceptera plus facilement des interventions de formations pour son personnel si lui-même en a reçu.

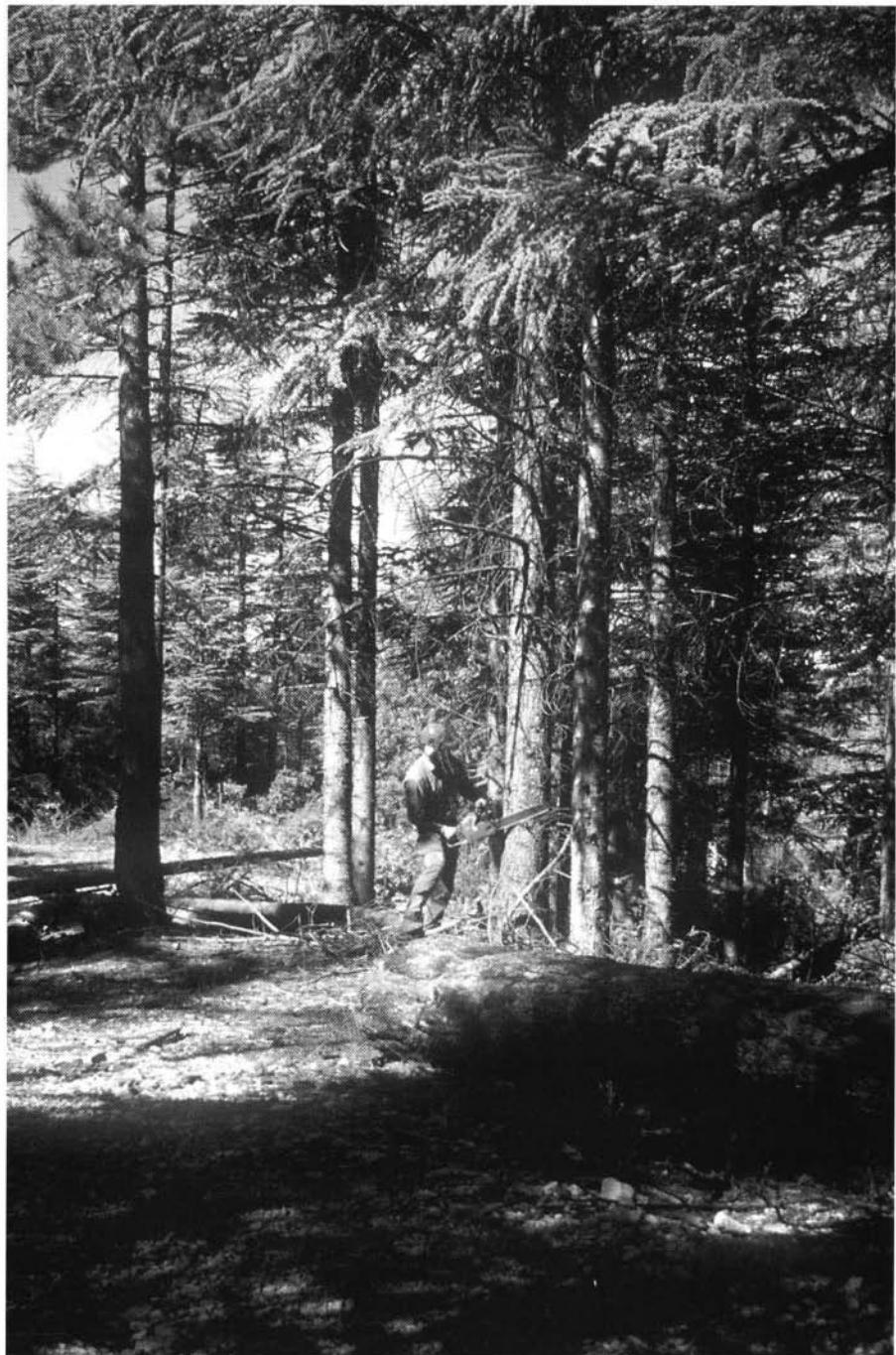


Photo 1 : Travaux de dépressage dans la cédraie du Ventoux (Vaucluse)

Photo L. Viallon/Forêt plus

L'exploitant forestier doit faire face aujourd'hui à des exigences nombreuses en matière d'environnement. Actuellement les entreprises n'y sont pas préparées, mais surtout ces exigences sont de nouvelles charges financières sans compensation. Le faible niveau de mobilisation des bois

dans notre région n'est pas tant lié au manque de professionnels, mais surtout à l'absence de prise en compte de nouvelles contraintes imposées à l'exploitation forestière.

P.R.